

*Proposition présentée par les députés :
M^{me} et MM. Henry Rappaz, Sandro Pistis, Jean-
François Girardet, Danièle Magnin, Daniel
Sormanni, François Baertschi, Pascal Spuhler,
Francisco Valentin*

Date de dépôt : 11 mai 2015

Proposition de motion **CEVA : chronique d'un fiasco annoncé**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que des craintes sérieuses sont émises en Haute-Savoie sur l'utilité du CEVA par la presse («Le Temps» du mercredi 6 mai 2015) par les défenseurs du réseau ferroviaire ;
- que cette future liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse devrait être opérationnelle dans quelques années, malgré de nombreux retards annoncés ;
- que la ligne du CEVA pourrait déboucher dans un désert ferroviaire en Savoie, ce qui par effet collatéral nous conduira nous aussi face à une situation catastrophique ;
- que de nombreuses dessertes ferroviaires diminuent régulièrement dans ce département voisin ; en particulier, des lignes de bus régulières entre Annemasse et Annecy ont remplacé la ligne ferroviaire, ce qui détourne les voyageurs du rail ;
- qu'au vu de son coût élevé, le CEVA, financé par le contribuable genevois, est déjà remis en cause de nombreuses fois, ce que le MCG pourtant n'a pas cessé de dénoncer depuis plusieurs années,

invite le Conseil d'Etat

- à prendre impérativement, dès maintenant, les mesures drastiques qui s'imposent pour tenter de limiter les dégâts financiers relatifs au train CEVA, projet mégalomane qui d'ores et déjà a ruiné les finances cantonales, par des centaines de millions dilapidés depuis plusieurs années ;
- à réétudier le calendrier des investissements du chantier CEVA, en adaptant les budgets à la réalité française ;
- à adapter le projet CEVA au désert ferroviaire de la Haute-Savoie actuel et prévisible ;
- à tenir compte des incertitudes de la réforme territoriale qui va se solder par une méga-région Rhône-Alpes-Auvergne et à la disparition prévisible des départements ;
- à se demander si l'avenir du CEVA se décidera à Annecy, Lyon ou Clermont-Ferrand.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La presse vient de nous alerter sur le « désert ferroviaire » qui apparaît de plus en plus clairement en Haute-Savoie. Le journal « Le Temps » s'en fait l'écho et ce sont justement des milieux partisans du ferroviaire qui s'en inquiètent.

Ainsi, le représentant des usagers interpelle à ce sujet Jean-Jack Queyranne, le président de la Région Rhône-Alpes, dont l'une des prérogatives est la gestion du ferroviaire, qui confirme : « La région a fortement soutenu le dossier CEVA mais elle doit savoir et être consciente que ce n'est pas un moyen de transport franco-genevois mais tout juste un moyen régional. » (« Le Temps » du mercredi 6 mai 2015)

Les prévisions pessimistes et réalistes, nous obligent de constater que le transbordement des passagers ne se fera pas à Annemasse, comme prévu, entre le ferroviaire français et le CEVA, ce qui démontre que le CEVA n'apportera aucune solution aux problèmes de circulation à Genève.

Cette réalité accablante fera du CEVA tout simplement un remplaçant du tram et ceci à un coup insupportable pour les Genevois.

C'est pourquoi, à Genève, il faut impérativement dès maintenant prendre les mesures énergiques pour tenter de limiter les dégâts financiers relatifs au train CEVA. Ce projet mégalomane a d'ores et déjà ruiné les finances cantonales, par des centaines de millions dilapidés depuis plusieurs années.

Et, vu la situation, il est indispensable au regard des inquiétudes des partenaires français de revoir le calendrier des investissements en fonction des réalités signalées.

En tenant compte des considérations qui précèdent et de ces craintes bien réelles, force est de constater que l'avenir sera difficile pour ce projet utopique qui a pour nom CEVA.

Pour le futur de Genève, le MCG vous demande de revenir à davantage de réalisme et de tenir compte de la réalité de la Haute-Savoie.

Comme un malheur ne vient jamais seul, le CEVA voit le jour au moment où le département de la Haute-Savoie est condamné soit à disparaître soit à survivre de manière fantomatique. La région Rhône-Alpes va s'étendre à l'Auvergne, faisant ainsi que les décisions pour le CEVA se prendront peut-être à Clermont-Ferrand.

Le CEVA est-il condamné à devenir un véritable train fantôme ? Pour l'heure, il va déboucher sur un cul-de-sac à Annemasse.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à la présente motion.